



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bois-énergie : Les réseaux de chaleur contribuent au développement des territoires

Vecteur de développement des énergies renouvelables et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, le bois énergie participe à l'économie locale. Les réseaux de chaleur, reconnus comme catalyseurs du développement des énergies renouvelables, apportent une réponse concrète à la valorisation des bois locaux lorsqu'ils sont gérés en Régie. Afin d'informer les élus locaux sur la création et la gestion de Régies pour les réseaux de chaleur au bois, les Communes forestières PACA proposent une journée de formation le 16 octobre 2012 à Sainte-Tulle (04).

Communs dans le nord de l'Europe, les réseaux de chaleur se développent dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur car ils présentent de nombreux avantages pour les collectivités. Ils permettent notamment de réduire significativement la pollution liée à la production énergétique des bâtiments qu'ils desservent, de réduire et stabiliser leur facture énergétique et de valoriser les ressources locales.

Dans le cadre de l'animation de la Mission Régionale Bois Energie, les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur contribuent à ce développement en organisant régulièrement des sessions de formation et de sensibilisation sur l'énergie bois à destination des élus.

Afin de les accompagner dans leur projet de réseau de chaleur au bois, les Communes forestières organisent une formation sur la gestion des réseaux de chaleur :

Le mardi 16 octobre 2012 à Sainte-Tulle (04)
Au Centre Regain

Journalistes, vous êtes invités à participer à cette formation.

Cette journée est entièrement consacrée à la mise en place d'une régie pour la gestion des réseaux de chaleur : cadre juridique, étapes clés de la création, aspects budgétaires et clés de l'exploitation en régie... Cette formation est organisée avec l'appui du cabinet spécialisé SP 2000. Les participants pourront en outre bénéficier du retour d'expérience d'un maître d'ouvrage ayant choisi ce mode de gestion.

Les Communes forestières apporteront ainsi les connaissances qui permettront aux élus de mettre en place et de gérer des réseaux de chaleur, de manière à participer au **développement de leurs territoires.**

L'Association des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur est au service des élus et des acteurs forestiers. Elle œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local.

Elle anime notamment la **Mission Régionale Bois Energie**, financée par l'Ademe, le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (MAAF), la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les départements, avec pour mission le développement et la structuration de la filière bois-énergie en PACA.

Voir le site internet <http://www.ofme.org/bois-energie>

Contact :

Communes forestières PACA

Pavillon du Roy René, CD 7, Valabre, 13 120 GARDANNE

Contact presse :

Benjamin FEBVRE / *Mobile le 16 octobre uniquement 06 73 90 26 96* / Tél. 04 42 65 78 16 / benjamin.febvre@communesforestieres.org

et

Isabelle DESMARTIN / Tél. 04 42 65 78 14 / Fax 04 42 51 03 88 / isabelle.desmartin@communesforestieres.org

Presse : Nom : Prénom :

Téléphone : Mail :

Je souhaite un contact pour plus d'informations

Je serai présent(e) à la formation **le 16 octobre 2012**

Je souhaite recevoir un dossier de presse